

Séance Ordinaire du 12 avril 2022

Date de la

Convocation :

8 avril 2022

Date d’Affichage :

13 avril 2022

Objet : Délibération n° 2022-051

Flora DOLCI : Convention de partenariat pour sponsoring sportif.

**L’an deux mille vingt-deux, le douze avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représentée : Mme GRANET Céline par M. MASSON Jean-Pierre.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal un projet de convention de partenariat pour sponsoring sportif entre la commune et Mme DOLCI Flora et sollicite l’autorisation du Conseil Municipal pour signer cette convention telle qu’elle est annexée à la présente.

CONSIDERANT le palmarès sportif de Mme Flora DOLCI en ski de fond et notamment en Championnat du Monde et sa participation aux derniers Jeux Olympiques de Pékin en février 2022,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu’il a été présenté.
- **VOTE** une subvention de 1 000 € à Mme Flora DOLCI.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE